



06 AVR. 2026

0 0 0 0 0 6 2 2

**Avis d'appel d'offres N° A.O 08/2026  
ACQUISITION DE PRODUITS HOMOLOGUES POUR LA LUTTE TERRESTRE  
CONTRE LA CERATITE DANS LES VERGERS D'AGRUMES**

Le Groupement Interprofessionnel des Fruits «G.I.Fruits» lance le présent Appel d'Offres pour l'acquisition de produits d'insecticides ou de bio-insecticides **homologués** pour la lutte terrestre contre la Cératite dans les vergers d'Agrumes pour la couverture d'une superficie 7000 ha pour deux passages divisés en deux (02) lots séparés :

- **Lot n°1** : couvrant 7000 ha pour le 1<sup>er</sup> passage
- **Lot n°2** : couvrant 7000 ha pour le 2<sup>ème</sup> passage

Chaque soumissionnaire a la latitude pour participer à **un ou deux lots**.  
Les fournisseurs intéressés par cet Appel d'Offres peuvent se procurer le Cahier des Charges dès la parution de cet avis, au siège du G.I.Fruits, contre le paiement de la somme de **Cinq Cent Dinars (500<sup>d</sup>, 000) non remboursable**.

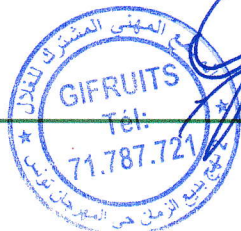
Les fournisseurs intéressés par cet Appel d'Offres doivent adresser leurs offres **obligatoirement** par voie postale, sous pli fermé, cacheté et recommandé, par Rapide Poste ou les déposés directement au Bureau d'ordre Central du G.I.Fruits contre accusé de réception, au nom de Monsieur le Directeur Général du G.I.Fruits à l'adresse suivante : 2, Rue Badi Azzamene, Cité El Mahrajene, 1082. Tunis, **au plus tard le le Vendredi 08 Mai 2026 à 10 h 00 mn du matin** (Cachet du bureau d'ordre du G.I.Fruits faisant foi) et doivent être présentées comme suit :

Une enveloppe extérieure fermée et scellée doit porter uniquement la mention apparente :  
**«A NE PAS OUVRIR – A.O N° 08/2026 – Acquisition de produits homologués pour la lutte chimique contre la cératite des agrumes»**

Seront insérés dans cette enveloppe les documents administratifs, les documents techniques et l'offre financière logé chacun dans des enveloppes séparées comme détaillée dans le cahier des charges. Ces enveloppes doivent être scellées et fermées comportant les références de l'Appel d'offres et son objet.

L'ouverture des offres sera publique et aura lieu **le Vendredi 08 Mai 2026 à 10 h 30 mn du matin** au siège du G.I.Fruits sis à 2, Rue Badi Azzamene, Cité El Mahrajene, 1082 Tunis, Tunisie.

Sera rejetée, toute offre parvenue après les délais de réception ou non accompagnée de cautionnement provisoire ou ne respectant pas les conditions précitées de cet avis ainsi que le contenu du cahier des charges sera susceptible d'être rejetée.



Directeur Général Du Groupement  
Interprofessionnel Des Fruits  
**Helmi Kalai**